Image not found or type unknown

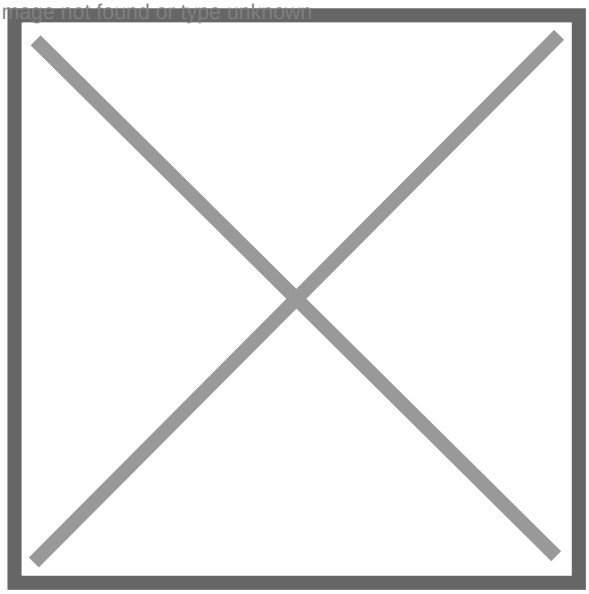

Soucis de gestion locative d une agence immobiliere et du proprie

Par **sabine76**, le **30/08/2009** à **15:45**

Bonjour,

Nous souhaiterions savoir qu elle recourt avons nous pour faire valoir nos droits.

L'agence, ne veut pas nous recevoir pour régler les soucis de ménages qui est fait que 1 à 2 fois par mois et je vous ne raconte pas pour les grandes vacances. et le 3 eme étage qui n est pas fait puisque les locataires doivent le faire tellement que c'est sal. aussi 2ème étage balaie et je pense que le 1
aussi. Ainsi, que les autres problèmes qui en découlent

De plus, il y a des fissures dans un appartement, nous pensions que c etait la peinture qui s'ecallait mais non.

et les chambres mesure que a peine 6m carré chacune alors que quand nous avons pris l appartement l'agence nous a affirmé que cela faisait au moins 9m carre oui mais il les fait au sol en tout l appartement devait mesuré une 60 taine de m carre mais il en fait que 40 habitable.

Une autre locataire est logée dans un local commercial qui a été fait en appartement mais l agence ne veut pas changer le statut de plus elle est déclarer au impots vivant au 1er étage alors que c est faut.

enfin ce n est pas tout il y en a d autre encore nous avons fait une petition pour le ménage ainsi que pour d autre soucis et bien d autre avenir.

Nous sommes desesperer. Nous voudrions faire bloquer les loyers jusqu a temps que tout rentre dans l ordre . Une des locataire à un dossier bien charger contre l agence et le proprietaire et fait constater les divers "hors normes de l immeuble" soit une dame de la dass service hygiene qui confirme bien que pleins de chose ne vont pas, ainsi que l edf etc....

En vous remerciant par avance de votre aide, nous vous prions d agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments dévoués.

Les locataires

Pour tout renseignements complémentaires, je vous communique mon telephone au 0627052928.

.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés